

Section 14420
Spécifications des plateformes élévatrices d'escaliers
Modèle Savaria V1504-TL (Gaine en aluminium et panneaux en métal)

1.0 GÉNÉRAL

Documents annexes :

- A. Les dessins et les différentes dispositions du Contrat, ainsi que les instructions aux revendeurs, les instructions supplémentaires aux revendeurs, les conditions générales et les sections de caractéristiques font part de cette section.

1.1 DESCRIPTION :

- A. Le produit décrit ici est produit par Savaria Corporation Inc. Le produit est une plate-forme élévatrice d'escalier avec un câble aéronautique et un tambour d'enroulement qui sont localisés sous les escaliers. Il est conçu pour une utilisation intérieure ou extérieure (en option). Si une référence singulière est faite aux ascenseurs ou aux composants, cette référence doit s'appliquer au numéro des ascenseurs ou des composants requis pour l'installation. Cette caractéristique fournit une large gamme d'équipement et ne décrit pas les détails du design et de la construction. Les ascenseurs doivent être montés, installés, ajustés, testés et mis en marche par le fabricant lui-même ou par un installateur agréé.
- B. Les plates-formes élévatrices doivent répondre au code ASME A18.1.
- C. L'élévateur décrit ici, construit par Savaria Corporation Inc., est une plate-forme élévatrice verticale constituée d'une tour hydraulique avec une plate-forme élévatrice et d'une gaine en aluminium avec des panneaux en plexiglas. La plate-forme peut être personnalisée pour être mieux adaptée à une personne en fauteuil roulant ou à une personne à mobilité réduite.

1.2 TRAVAIL PRÉLIMINAIRE

- A. Le travail préliminaire nécessaire à l'installation des élévateurs décrit ci-dessous est une partie du travail d'intervenants externes :
1. Un courant permanent en phase singulière de 120 VAC 20 amps pour faire fonctionner l'élévateur doit être fourni et muni d'un disjoncteur à fusion ou à cartouche sécurisée avec des contacts auxiliaires pour le fonctionnement de la batterie. Voir les dessins pour les caractéristiques de la puissance permanente et de la localisation des disjoncteurs. Un courant temporaire pourra vous être fourni pour pouvoir procéder à l'installation de l'ascenseur.
 2. Fournir un puits carré en plomb avec des surfaces intérieures lisses, ainsi qu'une fasce ou un revêtement pour l'intérieur du puits.
 3. Fournir des ouvertures robustes comme indiqué sur les dessins d'ingénierie du fabricant.
 4. Fournir un plancher de niveau de puits comme indiqué sur les dessins d'ingénierie du fabricant.

1.3 GARANTIE DE QUALITE

A. Le fabricant

Compagnie avec plus de 20 années d'expérience dans le design, la fabrication et l'assemblage de plate-forme élévatrice verticale et d'ascenseurs résidentiels.

B. Les qualifications des sous-traitants

1. Le travail est réalisé par une compagnie qui a une assurance responsabilité adéquate au produit.
2. Les vendeurs habilités doivent être employés par un sous-traitant reconnu par le fabricant d'ascenseur. Ce sous-traitant doit pour être reconnu avoir démontré sa capacité à installer le système en un temps donné.

C. Les exigences des agences de régulations

1. Les travaux de fabrication et d'installation satisfont les exigences des autorités juridictionnelles.
2. Les vues de plan et les soumissions aux autorités locales en tant qu'information sont mises à disposition. L'inspection préliminaire de la compagnie, les inspections des autorités juridictionnelles et les permis doivent être réalisés sur la base opportune comme requis.

1.4 SOUMISSIONS

1. Les dessins doivent montrer la disposition complète de l'équipement élévateur avec le détail des dimensions et les dégagements nécessaires comme requis.
2. La compagnie d'élévateur doit fournir des échantillons physiques de tous les produits exigeant un choix de couleur ou de finitions.

1.5 ENTRETIEN

A. L'élévateur doit être nettoyé régulièrement et inspecté au moins une fois tous les six mois.

1.6 GARANTIE

A. Le fabricant fournit une garantie limitée de 30 mois sur les pièces.

2.0 PRODUITS :

2.1 PLATE-FORME ELEVATRICE :

Caractéristiques de base du modèle Savaria V1504-TL, plate-forme élévatrice verticale à système hydraulique :

1. Poids nominal750 lb (340 kg)
2. Vitesse nominale25 pi/min (0,13 m/s)
3. Taille du véhicule34"x54" (864x1372 mm)
4. Nombre de stations d'appel2,3,4
5. Nombre d'ouvertures2
6. Accès à la plate-forme Entrée/Sortie même côté, Avant/arrière, 90°
7. Course maximum23 pieds (7000 mm)
8. Contrôles Bouton à pression maintenue
9. Alimentation principale110V, 15 Amp, phase singulière, 60 Hz
10. Système d'entraînement Entraînement hydraulique 2:1
11. Peinture Finition de peinture en poudre
12. Dispositif d'urgence Descente d'urgence sur batterie
13. Contrôleur Relais logique sans électronique
14. Moteur/Pompe 110 VAC, 1.5 HP
15. Descente manuelle Sur la gaine à la station d'appel voulue
16. Couleur standard Beige amande

2.2 B.GAINE DU VEHICULE

1. Les garde-corps de plate-forme ont une trame en métal peinte avec de la peinture en poudre et des panneaux en acier dépassant au minimum la station supérieure de 42" (1067 mm).
2. Pas de barrière de plate-forme exigée, pour faciliter l'utilisation.
3. La barrière supérieure est de 42" de haut par 36" de large, et est en métal ou en plexiglas et est équipée d'une serrure mécanique de type interlock, de charnières à ressorts et d'une plaque de base. La barrière inférieure est de 80" de haut par 36" de large, et est en métal ou en plexiglas et est équipée d'une serrure mécanique de type interlock, d'une fermeture hydraulique et d'une plaque de base des deux côtés. La plaque de base intérieure est construite en métal.
Alternative : Extension de 48" en aluminium et acrylique à la station d'appel supérieure avec une barrière de 80" de haut par 34" de large, un système de ventilation double et un dôme acrylique.
4. L'élévateur est équipé de surface anti-dérapante standard du fabricant.
5. La barrière de la station supérieure a une fasce avec une trame et un panneau en métal qui vont jusqu'en bas du puits.
6. Les barrières et les portes sont montées à l'intérieur de la gaine afin d'éviter les points d'invariance et les risques de cisaillement.
7. Un système de ventilation double est fourni lorsqu'un dôme en plexiglas est utilisé.
8. Les trames en aluminium formant la gaine sont entièrement assemblés et fixés ensemble à l'intérieur de la gaine afin de faciliter l'assemblage et de gagner du temps dans l'installation.
9. La gaine doit être étanche.
10. Main courante : Une seule main courante à bouts retournés vers l'intérieur est situé sur le mur du panneau de commande.

2.3 OPERATION DU VEHICULE

- A. Le boîtier de commande du véhicule compte des boutons à pression maintenue ou des interrupteurs de culbuteur, un bouton d'arrêt/alarme d'urgence, un commutateur à clé et d'une lumière d'urgence sur un panneau démontable en acier inoxydable (Type 304#4 à finition en acier inoxydable).
- B. Opération d'urgence – Le véhicule est équipé d'une lampe fonctionnant sur batterie, d'un dispositif de descente d'urgence sur batteries et d'une alarme au cas où une coupure de courant de la résidence aurait lieu. La batterie est rechargeable automatiquement. Un dispositif de descente manuelle est situé sur la gaine à la station d'appel voulue.

2.4 DISPOSITIF DE POMPAGE ET CONTROLE

Le dispositif de pompage et le contrôleur se trouvent dans la gaine. Le contrôleur et l'unité de pompage doivent être pré-raccordés et testés avant la mise en marche de l'élévateur. Le contrôleur est un relais logique sans électronique pour une facilitation de l'entretien et de dépannage. Le dispositif de pompage doit compter les éléments suivants :

1. Arrêts en douceur à chaque station.
2. Soupape réglable de libération de pression.
3. Soupape manuelle pour pouvoir descendre le véhicule en cas d'urgence.
4. Indicateur de pression isolant la valve, utilisable manuellement.
5. Valve de fermeture pour isoler le cylindre de l'unité de pompage.
6. Solénoïde électrique pour contrôler la direction vers le bas.
7. Dispositif de descente d'urgence, opérable depuis le véhicule.

2.5 CYLINDRE ET PLONGEUR

- A. Le cylindre est construit à partir d'un tuyau d'acier d'une épaisseur suffisante avec une marge de sécurité appropriée. Le haut du cylindre est recouvert par une tête de cylindre avec un anneau guide interne et un emballage auto ajustable.
- B. Le plongeur est construit à partir d'un axe en métal de diamètre approprié construit de façon lisse. Le plongeur est équipé d'un arrêt soudé électriquement afin d'éviter que le plongeur quitte le cylindre.

2.6 CHAINES À ROULEAUX

- A. Deux (2) chaînes à rouleaux n°50 avec un lancement de 5/8". Poids de rupture minimum par chaîne : 6100 lbs (2773kg).

2.7 DISPOSITIF DE NIVELAGE

- A. L'ascenseur est équipé d'un dispositif d'anti-fluage qui maintient le niveau du véhicule à moins de 1/2" (13 mm) de la station supérieure.
- B. Tout interrupteur de limite et interrupteurs de dispositif de nivelage doivent être installés hors de la portée de personnes non autorisées. Ils doivent être placés derrière le mur principal et accessible par des panneaux démontables.

2.8 GUIDE DE TETE DE CYLINDRE

- A. Le guide de tête de cylindre de type 1:2 est livré avec deux pignons, des patins, des roulements et des gardes. La poulie doit être fini avec des cannelures arrondies pour fixer les câbles.

2.9 STATIONS D'APPEL

2.10 DISPOSITIFS D'ARRET TERMINAL

- A. Des dispositifs d'arrêt terminal sont installés en haut et en bas de la course pour arrêter le véhicule automatiquement.

2.11 BRIDE DE VEHICULE

- A. La bride de véhicule est construite en tube d'acier de 44" (1116 mm) de haut avec une attache adéquate pour supporter la plate-forme ainsi que la gaine de véhicule. Les chaussures de guides à rouleaux doivent être montés sur le haut et le bas de la bride de véhicule pour s'engager sur les rails guides. Les patins doivent être à rouleaux avec des roues de diamètre de 3''.

2.12 CABLAGE

- A. Toutes les connexions électriques et filaires doivent répondre aux codes en vigueur. Le câblage isolé doit être recouvert d'une protection anti-feu et anti-moisissure et doit être installé dans un conduit ou dans des gaines électriques s'il n'est pas dans la gaine du dispositif. Des harnais de déconnexions rapides doivent être utilisés possible.

2.13 SERRURE DES PORTES

- A. Les serrures de porte doivent être des GAL de type N ou des gâches électriques coupe-feu conformes aux codes ASME A18.1 b 2000.

2.14 PORTES ET BARRIERES

- A. **ALUMINIUM DE BAS-PROFIL** (Stations d'appel supérieur et inférieur)
Cette porte a une trame en métal, une fermeture hydraulique, un panneau de vision et une poignée. Une porte anti-feu ou une porte avec système interlock de type GAL doit être utilisé.
- B. **BARRIÈRE DE STATION SUPÉRIEURE**
Cette barrière est installée à la station d'appel supérieur et doit avoir une porte anti-feu ou une porte avec système interlock de type GAL.

3.0 EXECUTION

- A. **Examen :** Toutes les dimensions du site doivent être prises afin de vérifier que les espaces de tolérance et de dégagement soient respectés et qu'ils répondent aux réglementations locales.
- B. **Préparation :** Inspectez avant tout les exigences en interventions externes. Ces exigences sont incluses dans les dessins, les diagrammes, les feuilles de données ingénieurs et les instructions spéciales avant que l'installation débute.
- C. **Installation :**
 1. Installez tous les éléments du système d'ascenseur qui doivent être fournis comme cités dans cette section, et qui sont requis par les autorités juridictionnelles pour agréer l'ascenseur.
 2. Ce sont des employés formés d'une compagnie d'ascenseur qui réalisent l'installation de l'ascenseur.
 3. Réglez l'ascenseur pour une utilisation correcte et nettoyez complètement l'installation.
 4. Instruisez les usagers de la procédure d'utilisation et apprenez à la personne chargée de la maintenance comment dépanner et les procédures de maintenance.

FIN DE SECTION